

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

D.D.P.P. - P.A.I.C.

cerfa

N° 14734*03

30 MAI 2022

HAUTE-SAVOIE

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

30 mai 2022

Dossier complet le :

24 juin 2022

N° d'enregistrement :

2022 02 70

1. Intitulé du projet

Extension de la plateforme de gestion des mâchefers de l'Usine de valorisation Énergétique

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SILA - Syndicat Mixte du lac d'Annecy

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre BRUYERE - Président du SILA

RCS / SIRET

2 4 7 4 0 0 0 1 3 0 0 0 1 4

Forme juridique Syndicat Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
. Catégorie n°1 (Installations classées pour la protection de l'environnement) . Sous-catégorie b (autres installations classées pour la protection de l'environnement soumises à enregistrement)	Regroupement de plus de 1000 m3 de mâchefers avant valorisation Rubrique ICPE concernée : 2716

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet se situe sur le site de SINERGIE, 310 route de champ de l'Ale, 74650 Chavanod.

Il consiste en :

- Extension de la plateforme Sud sur environ 2200 m2 de surface au sol pour stockage temporaire de mâchefers sur une zone actuellement : partiellement clôturée, située en contrebas de l'actuelle plateforme Sud, libre de toute construction, sans activité humaine, au sol défriché et stabilisé par du tout venant.

- Installation d'abris de stockage pour lot mensuel de mâchefers sur la plateforme Nord et plateforme Sud étendue

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Reprise en local de la gestion des mâchefers en sortie d'usine avant valorisation sur chantiers externes afin de faciliter le contrôle de traçabilité des mâchefers du SILA et de limiter les transports de matériaux sur route.
- Amélioration des conditions d'exploitation du stockage et traitement des mâchefers sur SINERGIE, sans augmenter cette capacité de stockage et traitement.
- Valoriser in situ une partie des mâchefers produits par l'usine via l'usage de 6 à 7 mois de production pour étendre la plateforme Sud actuellement déjà surélevée par rapport au reste du site.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

① Séparation des eaux de ruissellement de l'ancienne zone de stockage de matériaux des travaux de requalification, de la plateforme Nord des mâchefers.
La création d'un caniveau et collecteur séparant le ruissellement des eaux de cette zone de celle de la plateforme Nord permettra d'orienter vers le réseau d'eaux pluviales les eaux ne ruisselant pas sur la zone mâchefer.
Période de réalisation estimée : 1er semestre 2023

② Création de l'extension de la plateforme Sud via :

- Déblaiement de la zone actuelle (4 conteneurs) et dépose de l'éclairage central
 - Prolongement de la plateforme Sud actuelle sur son flanc Est à même hauteur et sur une surface au sol de 70 m de long par 30 m de large.
 - Création d'un réseau de récupération des eaux pluviales de toiture du stockage des mâchefers.
- Période de réalisation estimée : 2nd semestre 2023

③ Installation d'abris de stockage de lots mensuels de mâchefers sur la plateforme Nord et Sud étendue :

- Positionnement des abris afin de mettre protéger des vents dominants leur contenu
 - Récupération des eaux de toitures et renvoie vers le réseau d'eau pluviale.
 - Localisation des abris : 3 sur la plateforme Nord, 4 sur la plateforme Sud étendue
- Période de réalisation estimée : 2nd semestre 2023

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

La gestion globale des mâchefers sur le site de SINERGIE reste inchangée par rapport à ce qui s'est pratiqué jusqu'au 31/12/2021.

L'extension de la Plateforme Sud vise à recueillir uniquement une activité de stockage de mâchefers sous abri.
Les capacités de traitement et de stockage des mâchefers sur le site de SINERGIE ne sont pas accrues.

Détail du Déroulement de l'exploitation dans le Porter à connaissance joint au CERFA.

A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

L'activité de valorisation énergétique de déchets non dangereux et activités connexes (dont traitement et stockage de déchets non dangereux tels que les mâchefers) est soumis au respect de l'arrêté préfectoral d'exploitation n°PAIc-2021-0098 du 09 septembre 2021.

Le projet d'extension de la plateforme SUD et installation d'abri de stockage sera soumis aux procédures suivantes :
 - permis de construire (installation abri + extension plateforme)
 - avis d'hydrogéologue pour valorisation de mâchefer en remblais (extension plateforme)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Prolongement de la plateforme Sud actuelle sur son flanc Est à même hauteur :	
. Superficie totale du projet :	. 2186 m ²
. Longueur de l'extension :	. 30 m
. Largeur de l'extension :	. 75 m
. Hauteur du remblai :	. 3,20 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

310 route de champ de l'Ale
74650 Chavanod

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 5' 2' 16" N Lat. 6° 0' 4' 13" E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non
 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

L'Usine de Valorisation Énergétique du SILA est une ICPE encadrée par arrêté préfectoral d'exploitation du 09 septembre 2021.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Laquelle ?

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone Humide du nord de l'Albanais (ZNIEFF continentale de type 2)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Localisation du projet en dehors du Plan de prévention du bruit dans l'environnement de la commune nouvelle d'Annecy
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zones humide du Nord de l'Albanais

<p>est-elle soumise à une commune soumise par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?</p> <p>Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN Risque Inondation + PPRN Mouvement de terrain + PPRN risque séisme + PPRT risque industriel + sur la portion située sur la Commune de Seynod (approuvé)
<p>Dans un site ou sur des sols pollués ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site de l'ancienne décharge de SINERGIE référencé comme "anciens sites industriels et d'activités de service". Le projet objet du présent formulaire et en dehors de cette zone de SINERGIE
<p>Dans une zone de répartition des eaux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Dans un site inscrit ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<p>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</p>	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
<p>D'un site Natura 2000 ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	753 m au plus proche du réseau des zones humides de l'Albanais (code FR8201772)
<p>D'un site classé ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Pas de prélèvements d'eau pour l'activité envisagée sur l'extension à créer de la plateforme sud puis qu'il s'agit d'une opération de stockage de mâchefers dans des abris couverts
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La création de l'extension de la plateforme Sud nécessitera un apport de matériaux conséquent. Pour cela, l'usage de mâchefers produit par l'UVE présente sur le site a été retenu sous réserve d'avis favorable d'hydrogéologue.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet d'extension s'inscrit sur une parcelle déjà défrichée et stabilisée par du tout venant.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension de la plateforme sud s'effectue sur une petite superficie par rapport à celle déjà existante de l'usine d'incinération. En outre cette extension s'effectue dans la continuité d'une plateforme existante et dans une zone déjà défrichée et stabilisée.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'extension est prévue sur une zone déjà défrichée et stabilisée par du tout venant. Cette zone a servi de base de vie pendant les années qu'ont duré les travaux de requalification de l'usine qui ont pris fin au 31/12/2020.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur les 2186m2 d'extension, 220 m2 (soit 10%) à l'extrême sud de l'extension de la plateforme sont situés sur la commune nouvelle d'Annecy concernée par un PPRT risques industriels. Ceci n'apparaît pas impactant pour le projet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sur les 2186m2 d'extension, 220 m2 (soit 10%) à l'extrême sud de l'extension de la plateforme sont situés sur la commune nouvelle d'Annecy concernée par un PPRN Risque Inondation / Mouvement de terrain / Risque séisme . Ceci n'apparaît pas impactant pour le projet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Dans le cadre de ce projet, le stockage des mâchefers ne sera plus effectué à l'air libre mais dans des abris protégeant des vents dominants les mâchefers (et donc en limitant les risques d'envol de poussières)
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le stockage des mâchefers sur l'extension de la plateforme induira un déplacement de 10 m de ces déchets depuis l'extrémité Est actuelle de la plateforme jusqu'à l'entrée des abris de stockage. Ceci n'apparaît pas impactant en terme de nuisance par rapport au réalisé de 2021 et années précédentes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet concerne uniquement le stockage des mâchefers et non pas le déplacement de la zone de traitement (crible, extraction des métaux). Le projet ne sera donc pas source d'un bruit accru, ni d'un déplacement des matériels sources de bruit.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet ne vise pas à accroître la capacité de stockage globale des mâchefers sur le site de SINERGIE. Il n'occasionnera donc pas plus d'odeurs qu'en 2021 et années précédentes.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux de ruissellement de la bande de 10 m de large pour 60 m de long (600 m²) entre l'actuelle extrémité Est de la plateforme et l'entrée des futurs abris de stockage seront assimilés à des eaux de process et donc envoyées dans le réseau correspondant de l'usine. En contrepartie, près de 5000m² de surface actuellement concernée par des eaux de process bascule en eaux pluviales (voir détail dans porter à connaissance)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Stockage de déchets générés par l'activité de l'usine déjà couverte par un arrêté préfectoral d'exploitation</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin de limiter l'impact paysager, la future zone de stockage des mâchefers s'inscrit dans la continuité de celle déjà existante ; sa superficie est limitée à la seule implantation des abris de stockage et d'une bande de 10 m de large devant l'entrée des abris. Les talus de l'extension seront recouverts de terre végétale et engazonnés.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'usage du sol actuel est libre de toute activité humaine (zone d'ancienne base de vie des travaux de requalification)

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Voir Porter à connaissance joint à la demande

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'extension reste limité à une emprise au sol restreinte, dans la continuité d'une plateforme existante, sur une zone déjà défrichée, au sol stabilisé et libre de toute occupation humaine.

L'activité projetée sur cette extension (stockage de mâchefers) est un simple déplacement d'une activité préexistante à quelques mètres. Le volume de cette activité reste inchangé.

L'amélioration des conditions de stockage (via mise sous abri) limitera les envols de matériaux.

La nouvelle superficie (600 m2) générant des eaux de process (eau de ruissellement sur zone de circulation potentiellement souillée par des mâchefers) sera largement compensée par la limitation des eaux de process sur près de 5 000 m2 sur le site d'origine.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Porter à connaissance

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cran Gevrier

le,

19/05/2022

Signature

**Le Président,
Pierre BRUYERE**

